



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

Certificat relatif au déroulement de la consultation écrite
concernant le règlement numéro 274-2020
décrétant une dépense de 1 638 000.00 \$ et un emprunt de 1 388 000.00 \$
pour l'asphaltage et le rechargement du chemin des Pêcheurs

Je, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie :

- que j'ai transmis, avec le règlement pour approbation de la ministre, tous les commentaires reçus par la municipalité suivant la publication de l'avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement numéro 274-2020;
- qu'aucun commentaire n'a été reçu par la municipalité suivant la publication de l'avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement numéro 274-2020.

Gérard Pétrin
Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier

11 mai 2020
Date